

L'extourne est une méthode de traitement des charges à payer et des produits à recevoir qui donne la compétence à l'ordonnateur pour solder les opérations de l'année N-1 – exercice antérieur- en année N –exercice en cours- contrairement aux ordres de paiement ou aux encaissements qui sont uniquement de la responsabilité de l'agent comptable.

L'extourne concerne les opérations affectant la section de fonctionnement mais également à partir de cette année les opérations de la section des opérations en capital.

Les charges à payer et les produits à recevoir s'enregistrent après le basculement comptable et permettent de rattacher les opérations au bon exercice budgétaire.

## Table des matières

1.	Préalables .....	2
2.	Rappel de la chronologie des opérations .....	2
3.	En année N-1 : comptabilité de l'exercice antérieur .....	3
a.	En comptabilité budgétaire : .....	3
b.	En comptabilité générale : .....	5
4.	En année N – comptabilité de l'exercice en cours.....	7
a.	En comptabilité budgétaire : .....	7
•	La réception du fichier de l'extourne .....	7
•	Le mandat définitif des charges à réception des factures.....	10
•	La situation des dépenses engagées.....	14
•	Le transfert des écritures.....	15
b.	En compta générale de l'exercice en cours .....	15
•	Réception du fichier : 2 types d'écritures.....	15
•	Le paiement des fournisseurs.....	16
-	Mandat = ou inférieur à l'extourne .....	16
-	Mandat > extourne .....	16
•	Le mandat d'extourne .....	17
•	Fiches de compte .....	17
-	Le compte d'extourne.....	17
-	Les comptes de charge .....	17
5.	La gestion des prélèvements automatiques.....	18
a.	Avant basculement : lorsque la facture est arrivée dans l'établissement.....	18
•	En comptabilité budgétaire .....	18
•	En comptabilité générale : .....	20
•	En comptabilité générale de l'exercice 2015 : constat du prélèvement .....	21
b.	Après basculement : la facture non parvenue au 31/12 .....	22
6.	Comptes liés à l'extourne .....	29
7.	Schéma des écritures comptables .....	25
a.	L'extourne .....	25
b.	Le traitement préconisé des prélèvements automatiques réalisés sur N mais dont la charge se rattache à N-1 .....	27
•	Avant basculement : paiement sur la base de la facture reçue .....	27
•	Après basculement : facture non reçue au 31/12 ⇔ facture évaluée et extournée.....	28
8.	Concordances entre les comptes de classes 6 et 2, 7 et 1 avec les comptes de CAP et PAR.....	29
9.	Glossaire .....	35

**1. Préalables**

- Suite à la généralisation de l'extourne, cette option est dorénavant pré cochée et inaccessible dans les paramètres de tous les établissements en comptabilité budgétaire exercice en cours (N) ET en comptabilité générale exercice antérieur (N-1).

CBUD N

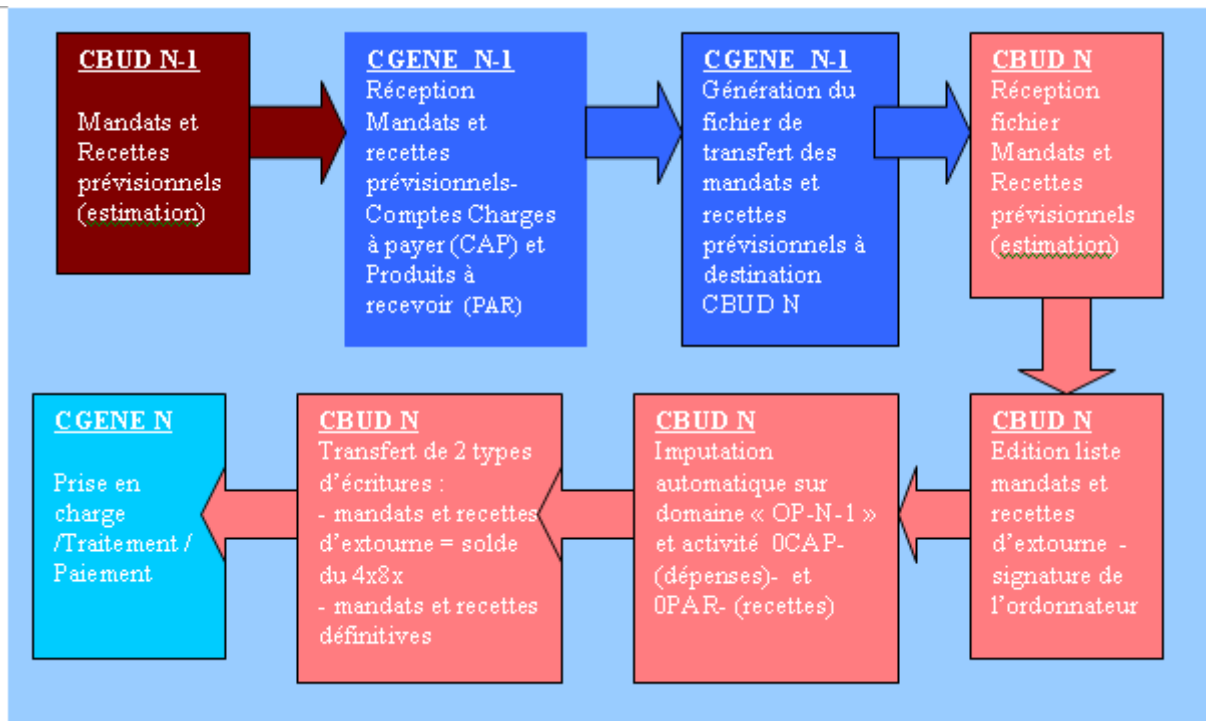
<input checked="" type="checkbox"/> Méthode de l'extourne <input checked="" type="checkbox"/> Suivi de la Commande Publique
--

CGENE N-1

<input checked="" type="checkbox"/> Méthode de l'extourne
---

- L'extourne concerne les opérations de fonctionnement et d'investissement.  
Attention aux opérations en capital ⇒ nécessité d'avoir un chiffrage précis de ces opérations car cela va impacter la classe 2 et 1 mais également les écritures d'amortissement.

**2. Rappel de la chronologie des opérations**



### 3. En année N-1 : comptabilité de l'exercice antérieur

#### a. En comptabilité budgétaire :

L'ordonnateur émet des « **mandats prévisionnels** » imputés sur le Service – Domaine- Activité- et le Compte correspondants à la nature de la dépense. Ces mandats prévisionnels concernent des dépenses dont le service est fait avant le 31 décembre de l'année en cours mais dont les factures n'ont pas été encore transmises à l'EPL.

Ces opérations s'effectuent dans les conditions habituelles. Ces mandats prévisionnels sont comptabilisés en - charges brutes – charges nettes- dans la situation des dépenses engagées.

Sur les mandats qui concernent un fournisseur autre que « Divers créanciers » ou fournisseur dont le mode paiement est « 8- Autre » est inscrit la mention « **liquidations provisoires – prestations certifiées réalisées au 31/12 N-1** ».

Modification d'une liquidation

Numéro 1312 Origine : Interne Date de saisie 02/02/15

Avec engagement AP136 - S/BC AT303 DU 07/11/2014  
 Sans engagement

Fournisseur  
 Code 01580T Raison sociale LA CELTIQUE INDUSTRIELLE : FR76 1882 9224 1301 3277 4314 015

Montant 535.68  Marché  
 Pièces jointes 1  
 Référence Facture estimée  
 Commentaire  
 Tiers  
 Liquidation  Totale  Partielle

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
AP	ENSPRO	OFDURENS	6068	535.68	-905.68
				Total	535.68

OK Annuler Aide



#### **Il est fortement conseillé d'éviter les factures non parvenues sur le service OPC.**

Si des mandats prévisionnels sont comptabilisés dans le service OPC, il faut obligatoirement renseigner une fiche d'inventaire dans le logiciel de comptabilité patrimoniale, car malgré l'absence de facture il se peut que le matériel soit déjà mis en service. Les amortissements devront être saisis dans l'exercice N -1(2014).

En cas de différence entre le montant prévisionnel et le montant réel de la facture sur OPC, il conviendra de penser à corriger les écritures d'amortissement et mettre à jour les fiches d'inventaire.

Si la facture réelle est supérieure au montant estimé (ou extourné) et que sur l'exercice N (2015), les crédits ouverts sur OPC sont insuffisants ou inexistants, il conviendra d'ouvrir des crédits par décision budgétaire modificative (de type 2 si financement sur subvention sous condition d'emploi ou de type 3 en cas de financement par l'établissement).

Le comptable ne peut pas payer en situation de dépassement de service alors que sa responsabilité est appréciée au moment du paiement.

Enfin, si des mandats prévisionnels sont comptabilisés dans OPC, il convient d'émettre les titres de recettes dans OPC. En cas de financement sur subvention sous condition d'emploi. Si tel n'est pas le cas, tous les mandats comptabilisés vont générer une diminution du fonds de roulement sur l'exercice en cours.

**Modification d'une liquidation**

Numéro : 1312      Origine : Interne      Date de saisie : 02/02/15

Avec engagement      AP136 - S/BC AT303 DU 07/11/2014  
 Sans engagement

Fournisseur  
 Code : 01580T      Raison sociale : LA CELTIQUE INDUSTRIELLE : FR76 1882 9224 1301 3277 4314 015     

Montant : 535.68       Marché     

Pièces jointes : 1

Référence : **Facture estimée**

Commentaire :  
 Tiers :  
 Liquidation :  Totale       Partielle

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
AP	ENSPRO	OFOURENS	6068	535.68	-905.68
Total				535.68	

Dans les références, vous avez la possibilité d'indiquer le numéro du bon de commande afin de pouvoir rapprocher le mandat définitif avec la facture finale.

**MANDATEMENT COLLECTIF**  
 DATE : 02/02/15

SERVICE : AP - Activité pédagogique      **BORDEREAU N° : 41**  
 COMPTE : 6068 - Autres fournit(mat.mob.outil.)      **N°D'ORDRE : 373**

NOM ET REFERENCES BANCAIRES DES CREANCIERS	SOMMES NETTES REVENANT AUX CREANCIERS	PIECES JOINTES	OBJET DE LA DEPENSE
LA CELTIQUE INDUSTRIELLE Liquidation provisoire prestations certifiées réalisées au 31 décembre2014	535.68	1	Facture estimée
TOTAL DU MANDAT		535.68	1
TOTAL DES MANDATEMENTS ANTERIEURS		15 510.16	16
TOTAL GENERAL DEPUIS LE 1ER JANVIER		16 045.84	17

**BORDEREAU JOURNAL DES MANDATS EMIS**  
 DATE : 02/02/15      BORDEREAU N°: 41

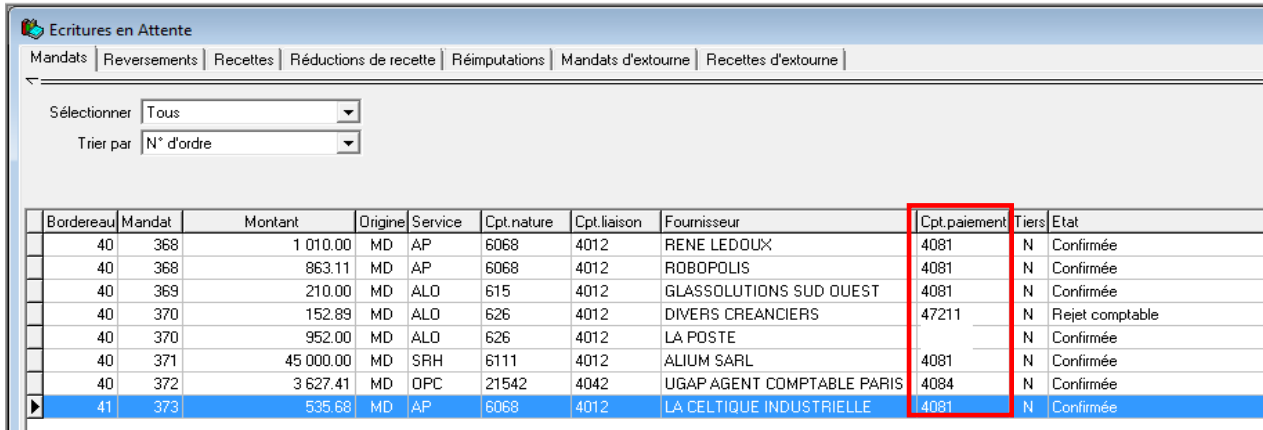
NUMERO MANDAT	IMPUTATION		MONTANT DES MANDATEMENTS	SOUS-TOTAL PAR SERVICE	
	SERVICE	COMPTE			
373	AP	6068	535.68	AP	535.68
TOTAL DU BORDEREAU			535.68	CHARGES A PAYEF	
TOTAL DES BORDEREaux ANTERIEURS			798 952.56		
TOTAL DES BORDEREaux EMIS			799 488.24		
TOTAL DES BORDEREaux DES REJETS			18 390.95		
TOTAL DES BORDEREaux ADMIS			781 097.29		

ARRETE LE PRESENT BORDEREAU A LA SOMME FIGURANT LIGNE A  
 L'ORDONNATEUR SOUSSIGNE CERTIFIE LE SERVICE FAIT  
 L'ORDONNATEUR : Ghislain MANDREY

Il peut y avoir plusieurs mandats de charges à payer.  
 L'ordonnateur transfère ensuite les écritures au comptable.

## b. En comptabilité générale :

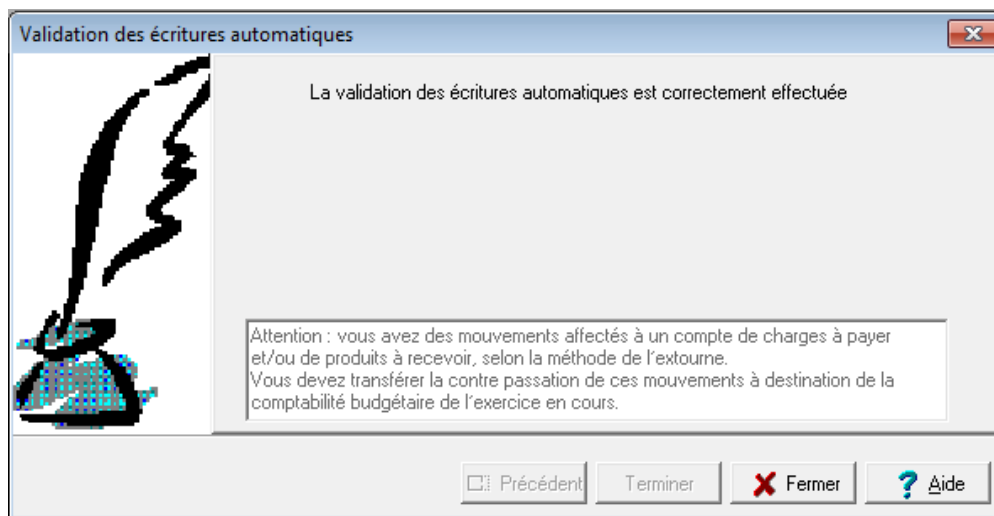
L'agent comptable réceptionne les écritures, les affecte à un compte de charges à payer (liste pré définie), puis valide les écritures automatiques.



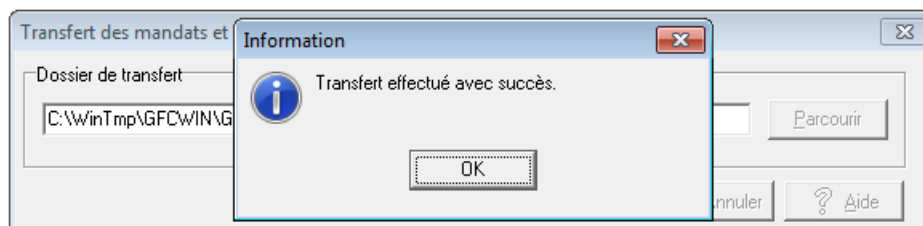
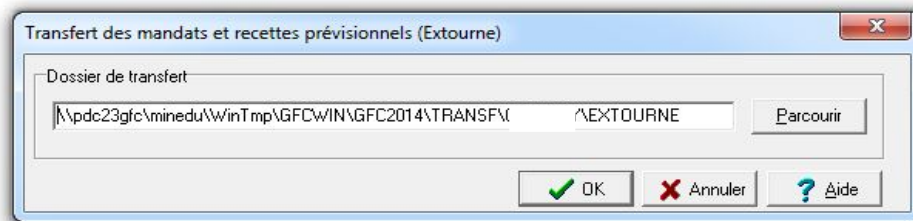
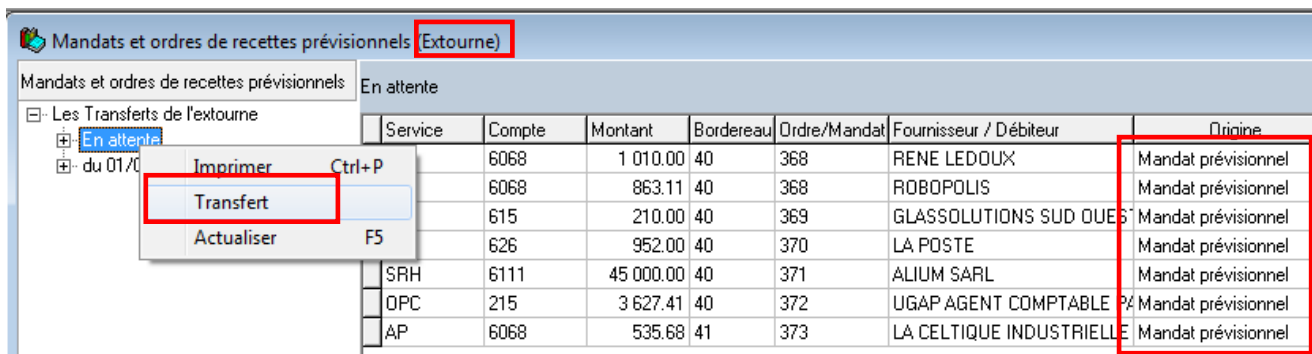
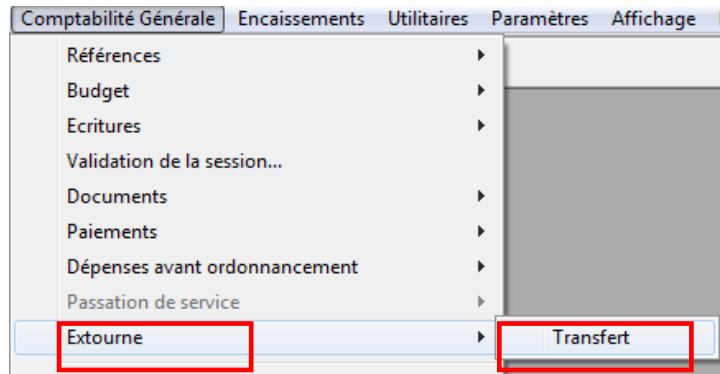
Bordereau	Mandat	Montant	Origine	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Cpt.paiement	Tiers	Etat
40	368	1 010.00	MD	AP	6068	4012	RENE LEDOUX	4081	N	Confirmée
40	368	863.11	MD	AP	6068	4012	ROBOPOLIS	4081	N	Confirmée
40	369	210.00	MD	ALD	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	4081	N	Confirmée
40	370	152.89	MD	ALD	626	4012	DIVERS CREANCIERS	47211	N	Rejet comptable
40	370	952.00	MD	ALD	626	4012	LA POSTE		N	Confirmée
40	371	45 000.00	MD	SRH	6111	4012	ALIUM SARL	4081	N	Confirmée
40	372	3 627.41	MD	OPC	21542	4042	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	4084	N	Confirmée
41	373	535.68	MD	AP	6068	4012	LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	4081	N	Confirmée

Le compte de paiement est automatiquement mis à « 4081 ». Les autres comptes disponibles sont :  
4084-4282-4286-4382-4386-4482-4486-4686.

A la validation apparaît un avertissement relatif à la confection du fichier de transfert à destination de la Comptabilité Budgétaire exercice en cours (N) de l'établissement concerné :



Après chaque validation des écritures en attente et à l'aide de la fonctionnalité « extourne » accessible dans « GFC comptabilité générale » de l'année N-1 –exercice antérieur-, le comptable constitue le fichier de transfert des écritures correspondant aux charges à payer à destination de l'ordonnateur qui va les réceptionner en Comptabilité Budgétaire de l'exercice en cours (année N). Ce fichier d'extourne contient toutes les informations de la liquidation provisoire.

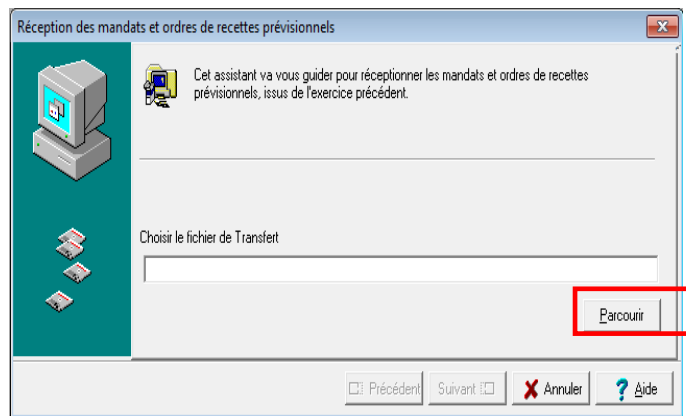
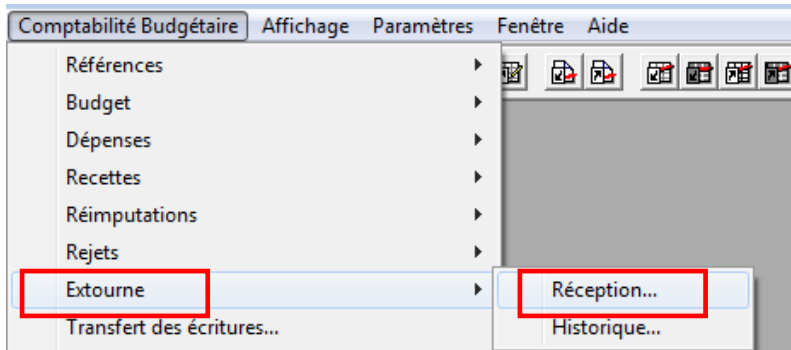


**Ce fichier est à réceptionner en comptabilité budgétaire de l'exercice en cours (N).**

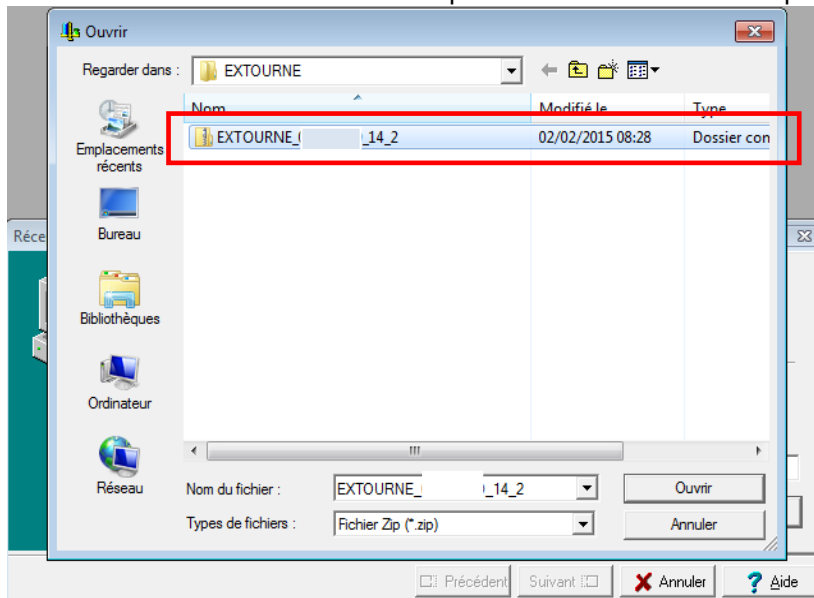
4. En année N – comptabilité de l'exercice en cours

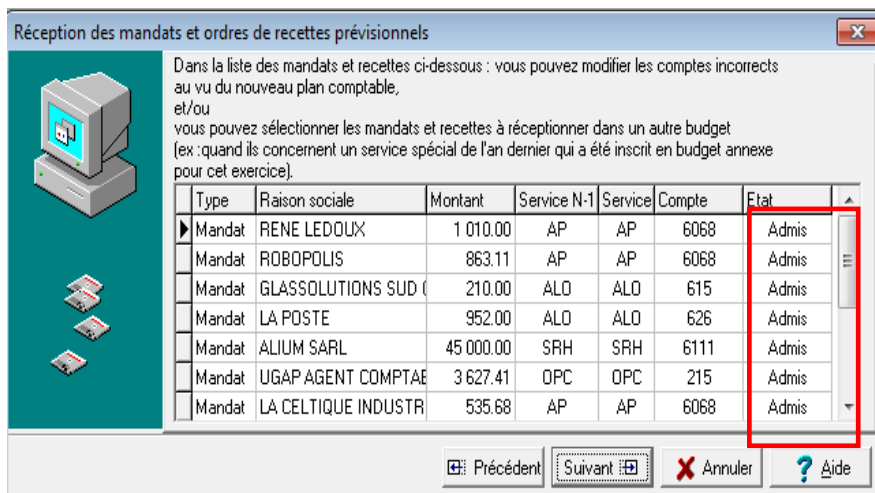
a. En comptabilité budgétaire :

✚ La réception du fichier de l'extourne



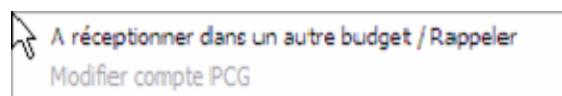
Cliquer sur le bouton « Parcourir » GFC se place d'office dans le bon répertoire.





A cette étape de l'assistant de réception du fichier des mandats et recettes prévisionnels, dans la majorité des cas, et dans la mesure où toutes les opérations sont à l'état « Admis » vous poursuivrez la réception en cliquant sur « suivant ».

Cas particuliers : dans les situations où, entre 2 exercices, l'établissement a décidé de modifier le suivi d'une activité – exemple : création d'un BA en N (exercice en cours) pour le suivi d'une activité gérée dans le BP en N-1 (exercice antérieur) -cette fenêtre permet de sélectionner les mandats et recettes prévisionnels saisis en exercice N-1 dans le BP pour les rattacher au nouveau Budget (dans notre exemple BA). Pour chaque opération, même si celle-ci est à l'état « Admis », clic droit et possibilité d'indiquer si l'opération sélectionnée doit être réceptionnée dans un autre budget.



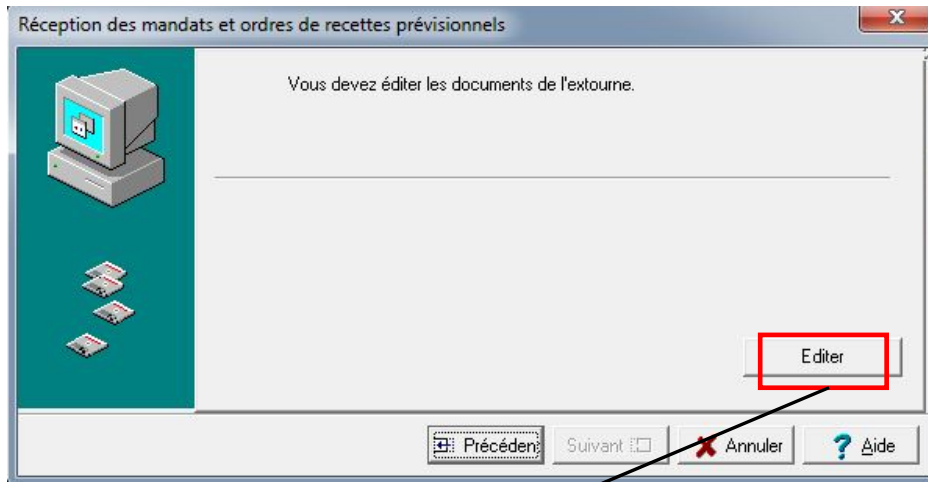
L'option « Rappeler » permet de rectifier le choix « Réceptionner une opération X dans un autre budget ».

Exemple de situation possible pour laquelle cette option pourrait être utilisée :

- en 2014, une activité était suivie en Service Spécial du Budget principal de l'établissement,
- en 2015, cette activité est suivie dans un Budget Annexe de cet établissement.

Par la même procédure –clic droit et accès aux options « A réceptionner dans un autre budget/Rappeler » et « Modifier compte PCG » il est possible de modifier un compte d'une opération de la section « Opérations en capital » quand entre 2 exercices le Plan Comptable Général a été modifié. Dans ce cas, l'opération sera à l'état « A modifier ».

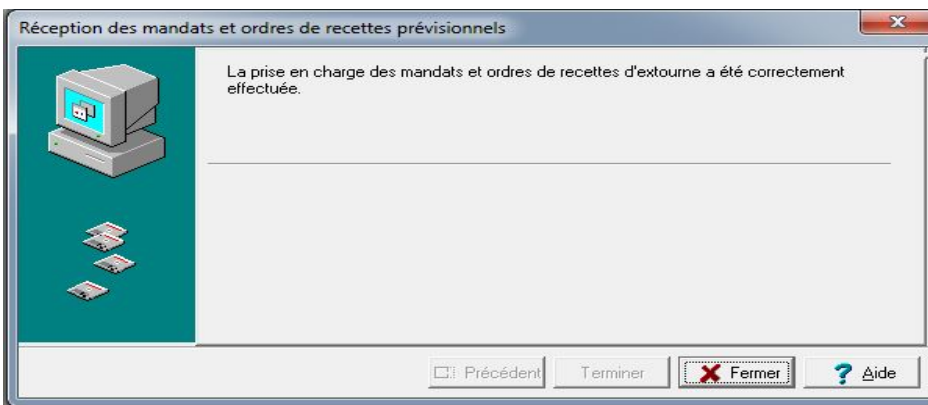




LISTE DES MANDATS D'EXTOURNE

Numéro	Imputation	Fournisseur	Montant	Pièce d'origine				
				Imputation	Ref. Liquidation	No Bord.	No Mandat	No Liquid.
1	AP - OP-N-1 - 0CAP- - 6068	RENE LEDOUX	1 010.00	AP - 6068	Fact estimée	40	368	1306
2	AP - OP-N-1 - 0CAP- - 6068	ROBOPOLIS	863.11	AP - 6068	fact estimée	40	368	1307
3	ALO - OP-N-1 - 0CAP- - 615	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	210.00	ALO - 615	FACT ESTIMEE	40	369	1305
4	ALO - OP-N-1 - 0CAP- - 626	LA POSTE	952.00	ALO - 626	facture estimée	40	370	1311
5	SRH - OP-N-1 - 0CAP- - 6111	ALIUM SARL	45 000.00	SRH - 6111	fact estimée	40	371	1308
6	OPC - OP-N-1 - 0CAP- - 215	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	3 627.41	OPC - 215	Facture estimée	40	372	1309
7	AP - OP-N-1 - 0CAP- - 6068	LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	535.68	AP - 6068	Facture estimée	41	373	1312
TOTAL			52 198.20	L'Ordonnateur,				

**Document à faire signer par l'ordonnateur**  
 Le domaine OP N-1 est automatiquement créé par GFC ainsi que l'activité 0CAP- pour les dépenses extournées et OPAR- pour les recettes



Après réception du fichier des charges extournées, la situation des dépenses engagées comporte une nouvelle page consacrée exclusivement aux mandats d'extourne (en fin d'édition) :

SITUATION DES DEPENSES ENGAGEES PAR SERVICE

Présentée par service, pour l'ensemble

EXTOURNE

SERVICE : AP- Activité pédagogique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		2 408.79						2 408.79
	OCAP- Charges à payer méthode extourne	2 408.79						2 408.79
<b>TOTAL</b>		<b>2 408.79</b>						<b>2 408.79</b>

SERVICE : ALO- Administration et logistique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		1 162.00						1 162.00
	OCAP- Charges à payer méthode extourne	1 162.00						1 162.00
<b>TOTAL</b>		<b>1 162.00</b>						<b>1 162.00</b>
<b>TOTAL SERVICES GENERAUX</b>		<b>3 570.79</b>						<b>3 570.79</b>

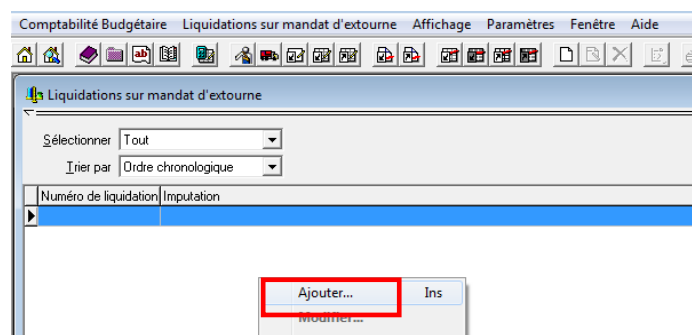
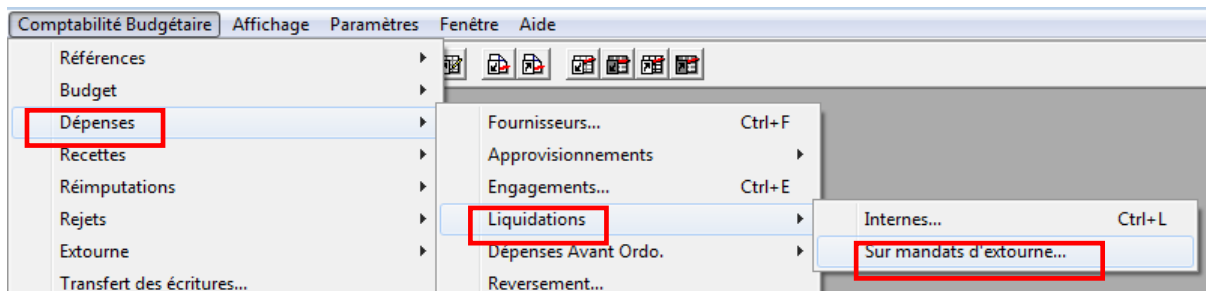
SERVICE : SRH- Restauration et hébergement

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		45 000.00						45 000.00
	OCAP- Charges à payer méthode extourne	45 000.00						45 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>45 000.00</b>						<b>45 000.00</b>
<b>TOTAL SERVICES SPECIAUX</b>		<b>45 000.00</b>						<b>45 000.00</b>
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>48 570.79</b>						<b>48 570.79</b>

Nota: les crédits sont ouverts automatiquement par GFC

Nota : l'opération d'extourne s'effectue dans le même Service et sur le même compte que l'opération provisoire. Cependant, si le service n'a pas été ouvert au budget de l'année N alors la liquidation définitive s'effectue au service ALO (cas d'un Budget Principal).

 Le mandat définitif des charges à réception des factures



L'ordonnateur sélectionne dans « Raison sociale » le fournisseur bénéficiaire de la liquidation, et sélectionne dans « Mandat d'extourne » le mandat concerné.

Les informations contenues dans la liquidation provisoire s'affichent automatiquement : « Bordereau et Mandat prévisionnel » et « Reste à extourner ».

Il saisit alors le montant définitif à liquider et les références de la facture. Les informations de la liquidation s'affichent automatiquement dans la zone « Imputation budgétaire ».

Dans les références, il convient de renseigner le numéro de facture reçue. GFC garde en mémoire ce qui a été saisi en exercice N-1 dans les références. Ces informations vont apparaître sur le mandat ; il convient de les mettre à jour.

- **Liquidation définitive = mandat prévisionnel effectué en N-1**

Cas n°1 - une liquidation au service SRH compte 6111 pour un montant estimé de 45 000,00 €. La liquidation définitive est identique au montant prévisionnel

Création d'une liquidation sur mandat d'extourne

Fournisseur  
Code 06447H Raison sociale ALIUM SARL

Mandat d'extourne  
Mandat n° 5 : SRH - 6111

Bordereau et mandat prévisionnel : 40 - 371  
Reste à extourner : 45 000.00

Liquidation définitive  
Montant 45000.00  
Références F/12589 du 20/01/15  
Pièces jointes 1

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
SRH	OP-N-1	0CAP	6111	45 000.00	45 000.00

- **Liquidation < mandat prévisionnel effectué en N-1**

Cas n°2 - une liquidation au service ALO compte 615 pour un montant estimé de 210,00 €. La liquidation définitive est de 205,95 €.

Création d'une liquidation sur mandat d'extourne

Fournisseur  
Code 00054J Raison sociale GLASSOLUTIONS SUD OUEST

Mandat d'extourne  
Mandat n° 3 : ALO - 615

Bordereau et mandat prévisionnel : 40 - 369  
Reste à extourner : 210.00

Liquidation définitive  
Montant 205.95  
Références F/8579 du 25/01/15  
Pièces jointes 1

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
ALO	OP-N-1	0CAP	615	205.95	210.00

Si les mandats prévisionnels ont été comptabilisés dans OPC (opération d'investissement), il faut obligatoirement mettre à jour la fiche d'inventaire dans le logiciel de comptabilité patrimoniale et régulariser le montant de l'amortissement de l'année N-1 et son éventuelle neutralisation.

- **Liquidation > au mandat prévisionnel effectué en N-1**

Cas n°3 - une liquidation au service AP compte 6068 pour un montant estimé de 863,11 €. La liquidation définitive est de 950,00 €.

Création d'une liquidation sur mandat d'extourne

Fournisseur  
Code: 06476P Raison sociale: ROBOPOLIS

Mandat d'extourne  
Mandat: n° 2 : AP - 6068 Bordereau et mandat prévisionnel: 40 - 368  
Reste à extourner: 863.11

Liquidation définitive  
Montant: 950.00  Marché  
Références: F/1548 du 28/01/2015  
Pièces jointes: 1

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
AP	OP-N-1	OCAP-	6068	863.11	2 408.79
AP	OP-N-1	OCEXP	6068	86.89	0.00

OK Annuler Aide

Si les mandats prévisionnels ont été comptabilisés dans OPC (opération d'investissement), il faut obligatoirement mettre à jour la fiche d'inventaire dans le logiciel de comptabilité patrimoniale et régulariser le montant de l'amortissement de l'année N-1 et son éventuelle neutralisation.

Imputation automatique de la différence sur les crédits de l'exercice en cours : OP N-1 - OCEXP  
+ rubrique EPA à saisir

Création d'une liquidation sur mandat d'extourne

Fournisseur  
Code : 06476P Raison sociale : ROBOPOLIS

Mandat d'extourne  
Mandat : n° 2 : AP - 6068 Bordereau et mandat prévisionnel : 40 - 368  
Reste à extourner : 863.11

Liquidation définitive  
Montant : 950.00  Marché  
Références : F/1548 du 28/01/2015  
Pièces jointes : 1

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
AP	DP-N-1	OCAP-	6068	863.11	2 408.79
AP	DP-N-1	OCEXP	6068	86.89	0.00

Affectation à la nomenclature des marchés

Montant à affecter : 86.89

Rubrique	Procédure	E.P.A.	Montant

Total affecté : 0.00

OK Annuler Aide

La rubrique « marché » est dans ce cas précochée automatiquement pour affecter la charge complémentaire à une rubrique de l'EPA.

Avertissement

Attention :  
Le montant du mandat définitif est supérieur au montant du mandat provisoire. La différence va être imputée sur le budget courant en charges exceptionnelles.  
Imputation : Domaine DP-N-1, Activité OCEXP

OK

### **Attention - Opérations en capital :**

Qu'il y ait des crédits ouverts ou non au Service OPC budget N –exercice en cours-, à partir du moment où une dépense définitive sur crédits d'extourne est en dépassement sur ces crédits, l'avertissement suivant s'affiche :  
« Attention : Dépassement des crédits disponibles du service ou les crédits ouverts au budget pour ce service peuvent ne pas être dédiés à cette opération – prise en charge de la différence entre le montant provisoire et le montant définitif-. Dans ce cas, vous devez ouvrir des crédits par DBM. »

Dans ces situations, afin que le comptable puisse prendre en charge ces opérations et assurer le paiement, l'ouverture de crédits peut nécessiter une Décision Budgétaire Modificative de niveau 2 ou de niveau 3 – convocation du CA -. Attention aux délais de paiement.

- Le mandat :

MANDATEMENT COLLECTIF			
SERVICE : AP - Activité pédagogique		DATE : 02/02/15	BORDEREAU N° : 1
COMPTE : 6068 - Autres fournit(mat.mob.outil.)			N° D'ORDRE : 1
NOM ET REFERENCES BANCAIRES DES CREANCIERS	SOMMES NETTES REVENANT AUX CREANCIERS	PIECES JOINTES	OBJET DE LA DEPENSE
ROBOPOLIS FR76 1390 7000 0081 8024 0521 758 CCBPFRPPLYO	950.00	1	F/1548 du 28/01/2015 <b>Sur crédit d'extourne</b>
TOTAL DU MANDAT	950.00	1	<b>PAIEMENT</b>
TOTAL DES MANDATEMENTS ANTERIEURS	0.00	0	
TOTAL GENERAL DEPUIS LE 1ER JANVIER	950.00	1	

La situation des dépenses engagées

Dans la situation des dépenses engagées, les liquidations définitives sur mandats d'extourne figurent sur la page « Extourne » (en fin de document).

SITUATION DES DEPENSES ENGAGEES PAR SERVICE

Présentée par service, pour l'ensemble

**EXTOURNE**

SERVICE : AP- Activité pédagogique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		2 408.79	863.11		863.11			1 545.68
	0CAP- Charges à payer méthode extourne	2 408.79	863.11		863.11			1 545.68
TOTAL		2 408.79	863.11		863.11			1 545.68

SERVICE : ALO- Administration et logistique

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		1 162.00	1 131.95		1 131.95			30.05
	0CAP- Charges à payer méthode extourne	1 162.00	1 131.95		1 131.95			30.05
TOTAL		1 162.00	1 131.95		1 131.95			30.05
TOTAL SERVICES GENERAUX		3 570.79	1 995.06		1 995.06			1 575.73

SERVICE : SRH- Restauration et hébergement

DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
OP-N-1 Opérations année N-1		45 000.00	45 000.00		45 000.00			
	0CAP- Charges à payer méthode extourne	45 000.00	45 000.00		45 000.00			
TOTAL		45 000.00	45 000.00		45 000.00			
TOTAL SERVICES SPECIAUX		45 000.00	45 000.00		45 000.00			
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		48 570.79	46 995.06		46 995.06			1 575.73

**Impact sur l'exercice courant :**

Présentée par service, pour l'ensemble

SERVICE : AP- Activité pédagogique

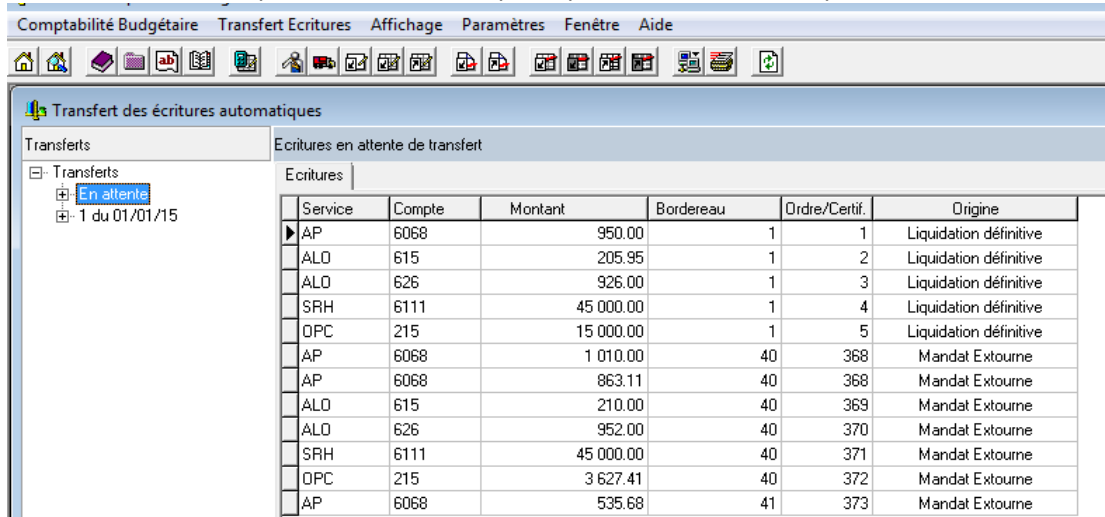
DOMAINES	ACTIVITES	CREDITS OUVERTS	CHARGES BRUTES	REVERSEMENTS	CHARGES NETTES	ENGAGEMENTS EN COURS	LIQUIDATIONS EXERCICE	DISPONIBLE
ASSURANCE	ASSURANCE ASSURANCE	2 250.00						2 250.00
OP-N-1 Opérations année N-1			86.89		86.89			-86.89
	0CEXP Charges exceptionnelles		86.89		86.89			-86.89
PFMP PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROF		6 500.00						6 500.00
	0TA TAXE D APPRENTISSAGE	5 000.00						5 000.00
	13STAELEV RBT FRAIS DE STAGE ELEVES	1 500.00						1 500.00
	13STAPROF RBT FRAIS DE STAGE PROF	500.00						500.00

Charge complémentaire sur l'exercice en cours car montant définitif de la facture dépasse celui de la liquidation provisoire.

**Le transfert des écritures**

L'ordonnateur transfère deux types d'écritures à l'agent comptable :

- Le mandat d'extourne, écriture automatique ne nécessitant aucune intervention de l'ordonnateur après la réception du fichier extourne issu de la comptabilité générale de l'année N-1. Ce mandat sera transféré seul ou avec des mandats de l'année N ou des mandats issus des liquidations définitives.
- Le mandat issu de la liquidation définitive qui va permettre la mise en paiement des factures



**b. En compta générale de l'exercice en cours**

**Réception du fichier : 2 types d'écritures**

**Écritures automatiques à réceptionner**

Transfert n°2 du 02/02/15

Service	Compte	Montant	Référence	Origine
AP	6068	950.00	BORDEREAU 1 MANDAT 1	Mandatement
ALO	615	205.95	BORDEREAU 1 MANDAT 2	Mandatement
ALO	626	926.00	BORDEREAU 1 MANDAT 3	Mandatement
SRH	6111	45 000.00	BORDEREAU 1 MANDAT 4	Mandatement
OPC	215	15 000.00	BORDEREAU 1 MANDAT 5	Mandatement
<b>Total Mandats</b>		62 081.95		
AP	6068	863.11	BORDEREAU 40 MANDAT 368	Mandat d'extourne
AP	6068	1 010.00	BORDEREAU 40 MANDAT 368	Mandat d'extourne
ALO	615	210.00	BORDEREAU 40 MANDAT 369	Mandat d'extourne
ALO	626	952.00	BORDEREAU 40 MANDAT 370	Mandat d'extourne
SRH	6111	45 000.00	BORDEREAU 40 MANDAT 371	Mandat d'extourne
OPC	215	3 627.41	BORDEREAU 40 MANDAT 372	Mandat d'extourne
AP	6068	535.68	BORDEREAU 41 MANDAT 373	Mandat d'extourne
<b>Total Mandats d'extourne</b>		52 198.20		

Paiement réel au fournisseur

Écritures qui soldent les 4X8X

**Le paiement des fournisseurs**

Mandats | 
  Versements | 
  Recettes | 
  Réductions de recette | 
  Réimputations | 
  Mandats d'extourne | 
  Recettes d'extourne

Sélectionner Tous

Trier par N° d'ordre

Bordereau	Mandat	Montant	Origine	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Cpt.paiement	Tiers	Etat
1	1	950.00	MD	AP	6068	4012	ROBOPOLIS	5159	N	Cor
1	2	205.95	MD	ALO	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	5159	N	Cor
1	3	926.00	MD	ALO	626	4012	LA POSTE	47213	N	Cor
1	4	45 000.00	MD	SRH	6111	4012	ALIUM SARL	5159	N	Cor
1	5	15 000.00	MD	OPC	21542	4042	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	5159	N	Confirmée
2	6	1 296.58	MD	ALO	626	4012	ORANGE FRANCE	5159	N	Confirmée
3	7	26.00	MD	ALO	626	4012	LA POSTE	47213	N	Confirmée
4	8	4.00	MD	ALO	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	5159	N	Confirmée

La validation des écritures inscrites dans « mandats » permet un traitement identique aux écritures de l'année en cours.

**Mandat définitif = ou inférieur au mandat prévisionnel**

Modification d'une écriture de mandat définitif

Service: ALO Administration et logistique Disponible: 382 651.07

Compte par nature: 615 - ENTRETIEN REPARATION

Compte de liaison: 4012 - FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS

Montant: 205.95 dont 0.00 Hors crédit d'extourne

Référence: F/8579 du 25/01/15

Bordereau: 1  
Mandat: 2  
Liquidation: 2

Fournisseur: GLASSOLUTIONS SUD OUEST  
N° compte: FR76 3000 4003 2000 0235 1045 170  
Domiciliation: BNPAFRFPXXXX

Tiers: Raison Sociale: N° compte: Domiciliation:

Paiement: Compte: 5159 - TRESOR REGLTS EN COURS TRAITMT  
 Paiement à différer  
 Destinaire à Modifier

Rejetée Motif Rejet:  Dépassement de Crédits  Pièce d'origine rejetée  Autre  Mauvaise imputation  
 Compte anormalement négatif

Commentaire:

Suivant OK Annuler Aide

**Mandat définitif > mandat prévisionnel**

Modification d'une écriture de mandat définitif

Service: APGE Apprentissage Disponible: 2 080 270.21

Compte par nature: 6013 - ACHAT DE MATIERES D'OEUVRE

Compte de liaison: 4012 - FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS

Montant: 442.85 dont 42.85 Hors crédit d'extourne

Référence: F/15842 du 02/01/2015

Bordereau: 1  
Mandat: 1  
Liquidation: 1

Fournisseur: VFP FLEURS  
N° compte: FR76 1558 9335 4507 2539 2904 339  
Domiciliation: CMBRFR2BARK

Tiers: Raison Sociale: N° compte: Domiciliation:

Paiement: Compte: 5159 - TRESOR REGLTS EN COURS TRAITMT  
 Paiement à différer  
 Destinaire à Modifier

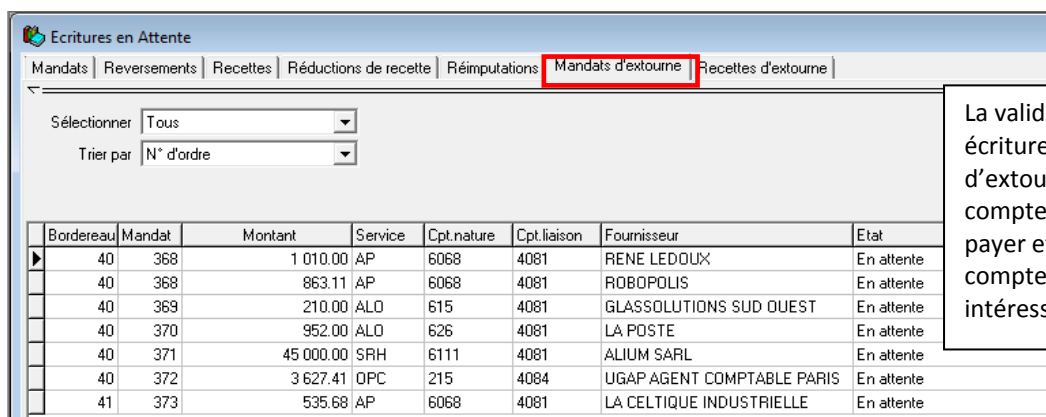
Rejetée Motif Rejet:  Dépassement de Crédits  Pièce d'origine rejetée  Autre  Mauvaise imputation  
 Compte anormalement négatif

Commentaire:

Suivant OK Annuler Aide




 **Le mandat d'extourne**



Bordereau	Mandat	Montant	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Etat
40	368	1 010.00	AP	6068	4081	RENE LEDOUX	En attente
40	368	863.11	AP	6068	4081	ROBOPOLIS	En attente
40	369	210.00	ALD	615	4081	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	En attente
40	370	952.00	ALD	626	4081	LA POSTE	En attente
40	371	45 000.00	SRH	6111	4081	ALIUM SARL	En attente
40	372	3 627.41	OFC	215	4084	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	En attente
41	373	535.68	AP	6068	4081	LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	En attente

La validation des écritures de mandats d'extourne débite le compte de charges à payer et crédite les comptes de classe 6 intéressés

A la réception de ces opérations, seuls les comptes de liaison de classe 4 peuvent être modifiés.

 **Fiches de compte**

- **Le compte d'extourne**

Sélectionner

SOLDE DU COMPTE				Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
				48 570.79	48 570.79	0.00	0.00

Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	6	1	BILAN D'ENTREE	890	0.00	48 570.79	0.00	48 570.79
02/02/15	14	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	6068	863.11	0.00	0.00	47 707.68
02/02/15	15	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	6068	1 010.00	0.00	0.00	46 697.68
02/02/15	16	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 369	615	210.00	0.00	0.00	46 487.68
02/02/15	17	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 370	626	952.00	0.00	0.00	45 535.68
02/02/15	18	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 371	6111	45 000.00	0.00	0.00	535.68
02/02/15	20	2	Extourne-Bord. 41 Mdt. 373	6068	535.68	0.00	0.00	0.00
			SOLDE		48 570.79	48 570.79	0.00	0.00

- **Les comptes de charge**

Sélectionner

Mandat = extourne

SOLDE DU COMPTE				Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
				45 000.00	45 000.00	0.00	0.00

Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	7	5	Bord. 1 Mdt. 4	4012	45 000.00	0.00	45 000.00	0.00
02/02/15	18	1	Extourne-Bord. 40 Mdt. 371	4081	0.00	45 000.00	0.00	0.00
			SOLDE		45 000.00	45 000.00	0.00	0.00

Sélectionner 6068 AUTRES FOURNIT(MAT.MOB.OUTIL.)

SOLDE DU COMPTE				Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur	
				950.00	2 408.79	0.00	1 458.79	
Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	7	5	Bord. 1 Mdt. 1	4012	950.00	Mandat > extourne	950.00	0.00
02/02/15	14	1	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	4081	0.00	863.11	86.89	0.00
02/02/15	15	1	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	4081	0.00	1 010.00	0.00	923.11
02/02/15	20	1	Extourne-Bord. 41 Mdt. 373	4081	0.00	535.68	0.00	1 458.79
			SOLDE		950.00	2 408.79	0.00	1 458.79

Charges extournées pour lesquelles les factures définitives ne sont pas parvenues

Lorsque la somme des mandats définitifs est supérieure aux mandats d'extourne la différence est une charge qui diminue les crédits disponibles de l'année.

En fin d'exercice, si la somme des mandats définitifs est inférieure aux mandats d'extourne, la différence s'analyse comme une diminution de la dépense.

Dans les deux cas, le résultat de l'exercice sera affecté, ce qui corrigera automatiquement l'estimation effectué au moment du calcul du résultat de l'exercice N-1. Le fonds de Roulement sera donc rétabli sur l'exercice N.

En recette, lorsque la somme des ordres de recettes prévisionnels est supérieure à la somme des ordres de recette réels la différence s'interprète en fin d'année comme une diminution de recette.

## 5. Cas particulier : la gestion des prélèvements automatiques

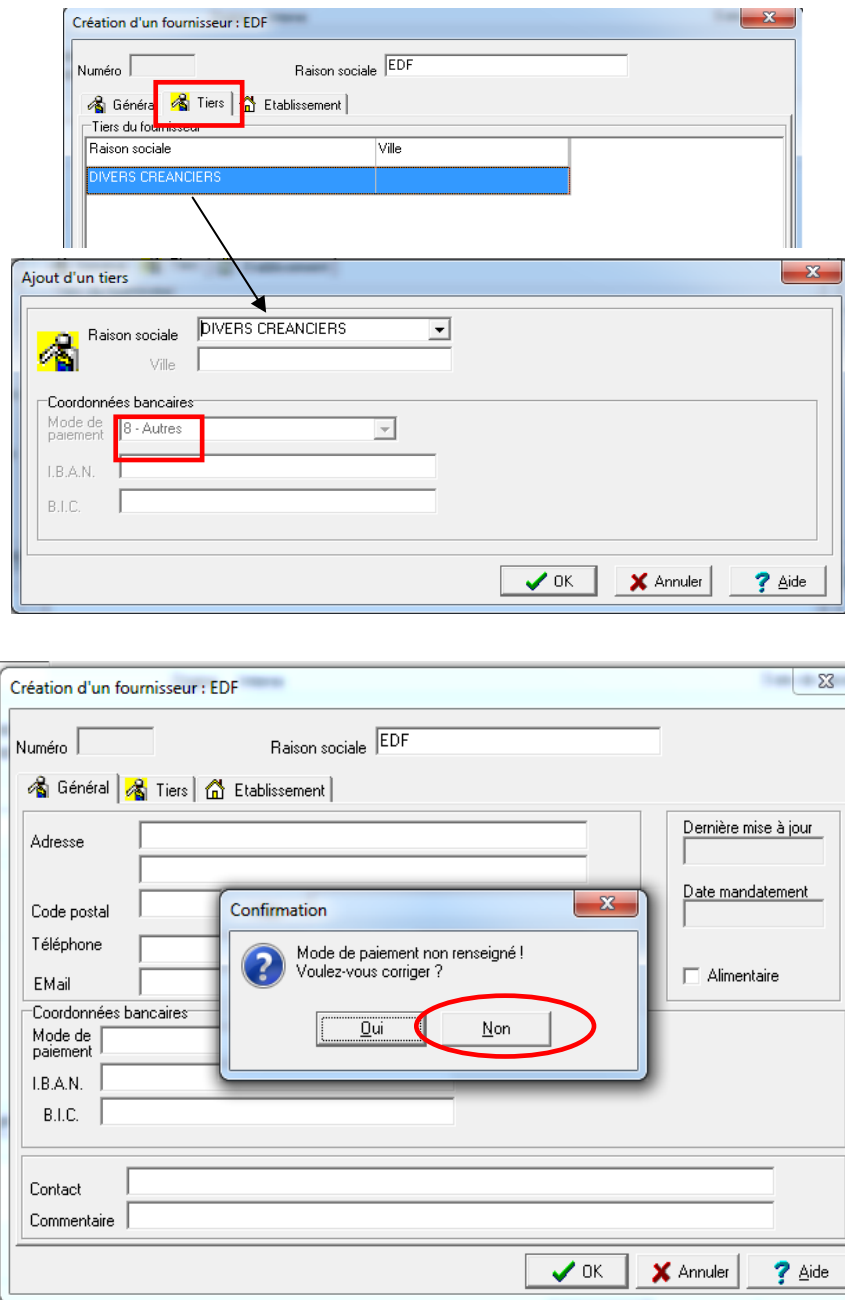
### a. Avant basculement : lorsque la facture est arrivée dans l'établissement

Lorsque l'établissement reçoit, avant la clôture de l'exercice, des factures concernant des charges dont les prélèvements seront effectués sur l'exercice 2015, il n'est pas « comptablement » correct d'attendre la période d'inventaire pour traiter les dépenses.

Le comptable ne peut pas transmettre le fichier des DAO du comptable car le prélèvement n'a pas encore eu lieu. Afin d'éviter l'utilisation impropre du fournisseur « divers créanciers » et éviter des risques de double paiement, il est conseillé de suivre le mode opératoire décrit ci-dessous.

#### En comptabilité budgétaire

Il convient de mandater la facture de prélèvement au nom du fournisseur et d'indiquer en tiers « divers créanciers ».



Création d'une liquidation

Número [ ] Origine : Interne Date de saisie [ ]

Avec engagement  
 Sans engagement

Fournisseur  
 Code [02739C] Raison sociale [EDF] [!]

Montant [750.00]  
 Pièces jointes [1]  
 Référence [FACTURE N°12345 DU 15 DEC 2014]  
 Commentaire [ ]  
 Tiers [DIVERS CREANCIERS -] [!]  
 Liquidation [ ]

Imputation budgétaire

Service	Domaine	Activité	Compte	Montant	Disponible
ALD	VIAB	DELEC	6061	750.00	29 020.99
				Total	750.00

Appliquer OK Annuler Aide

MANDATEMENT COLLECTIF  
 SERVICE : ALO - Administration et logistique DATE : 28/11/14 BORDEREAU N° : 25  
 COMPTE : 6061 - Fourn.non stocks.(eau/énergie) N° D'ORDRE : 159

NOM ET REFERENCES BANCAIRES DES CREANCIERS	SOMMES NETTES REVENANT AUX CREANCIERS	PIECES JOINTES	OBJET DE LA DEPENSE
DIVERS CREANCIERS (pour le compte de EDF)	750.00	1	FACTURE N°12345 DU 15 DEC 2014
TOTAL DU MANDAT	750.00	1	PAIEMENT
TOTAL DES MANDATEMENTS ANTERIEURS	36 541.78	15	
TOTAL GENERAL DEPUIS LE 1ER JANVIER	37 291.78	16	

**En comptabilité générale :**

Ecritures en Attente

Mandats | Reversements | Recettes | Réductions de recette | Réimputations | Mandats d'extourne | Recettes d'extourne

Sélectionner [Tous]  
 Trier par [N° d'ordre]

Bordereau	Mandat	Montant	Origine	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Cpt.paiement	Tiers	Etat
40	368	750.00	MD	ALD	6061	4012	EDF	5159	0	En attente

Il convient de modifier l'écriture automatique pour que le compte 4012 soit le compte de paiement. La charge est en effet mandatée sur l'exercice mais ne sera réellement payée qu'en 2015 après traitement du relevé DFT constatant le prélèvement automatique.

L'exercice comptable sera clôturé avec un bilan de sortie créditeur au 4012 enregistrant toutes les factures reçues en 2014 mais prélevées en 2015.

**En comptabilité générale de l'exercice 2015 : constat du prélèvement**

Brouillard des fiches de compte

Valeurs générales | Valeurs inactives

Sélectionner: 4012 FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS

SOLDE DU COMPTE					Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
					54 852.47	54 852.47	0.00	0.00

Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	5	4	prel 2015 pour DAO 2014	5151	5 693.94	0.00	5 693.94	0.00
02/02/15	6	1	BILAN D'ENTREE	890	0.00	6 443.94	0.00	750.00
02/02/15	25	2	Prél EDF 2015 sur dép 2014	5151	750.00	0.00	0.00	0.00
			SOLDE		54 852.47	54 852.47	0.00	0.00

**b. Après basculement : la facture non parvenue au 31/12**

Lorsqu'une facture dont le prélèvement intervient en 2015 alors qu'elle correspond à une charge de 2014 n'est pas parvenue avant la fin de l'exercice comptable, il convient de rattacher la charge au bon exercice. La technique de l'extourne sera employée (cf. point 3).

Le mandat estimatif sera réceptionné au compte 4081 et fera l'objet d'un transfert à l'ordonnateur. Ce dernier, à réception de la facture définitive effectuera une liquidation sur mandat d'extourne.

LISTE DES MANDATS D'EXTOURNE

Numéro	Imputation	Fournisseur	Montant	Pièce d'origine				
				Imputation	Réf. Liquidation	No Bord.	No Mandat	No Liquid.
1	AP - OP-N-1 - OCAP - - 6068	RENE LEDOUX	1 010.00	AP - 6068	Fact estimée	40	368	1306
2	AP - OP-N-1 - OCAP - - 6068	ROBOPOLIS	863.11	AP - 6068	fact estimée	40	368	1307
3	ALO - OP-N-1 - OCAP - - 615	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	210.00	ALO - 615	FACT ESTIMEE			
4	ALO - OP-N-1 - OCAP - - 626	LA POSTE	962.00	ALO - 626	facture estimée			
5	SRH - OP-N-1 - OCAP - - 6111	ALIUM SARL	45 000.00	SRH - 6111	fact estimée			
6	OPC - OP-N-1 - OCAP - - 215	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	3 627.41	OPC - 215	Facture estimée	40	372	1309
7	AP - OP-N-1 - OCAP - - 6068	LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	535.68	AP - 6068	Facture estimée	41	373	1312
TOTAL			52 198.20	L'Ordonnateur,				

Mandat avec estimation du prélèvement qui sera effectué en 2015

Mandatement - 0330076D

Documents | Liste des mandats | Affectations de marché

Ordres et bordereaux

Bordereaux des mandats

En attente de mandatement

Liquidation	Fournisseur	Montant	Date
1	ALIUM SARL	45 000.00	02/02/15
2	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	205.95	02/02/15
3	ROBOPOLIS	950.00	02/02/15
4	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	15 000.00	02/02/15
5	LA POSTE	926.00	02/02/15

Mandat sur 2015 à réception de la facture



Ne pas générer de DAO du comptable avec les charges extournées. En effet, la régularisation de l'extourne suppose un paiement et ne peut donc pas faire l'objet d'une régularisation pour ordre. Le mandat doit être réel et au nom du fournisseur.

En CG 2015, il est recommandé de **subdiviser le 4721** en 47213 (par exemple) pour éviter de générer un transfert des DAO du comptable lors de l'enregistrement du prélèvement automatique en 2015.

Subdivision de compte

N° compte: 4721

Libellé: DEPENSES PAYEES AVANT ORDONN.

N° compte	Libellé
47210	DEPENSES PAYEES AVANT ORDONN.
47211	MENUES DEPENSES
47213	DAO sur charges extournées n-1

OK | Annuler | Aide

Les mandats définitifs des DAO prélevées en 2015 seront réceptionnés au 4721... (Subdivision pour les DAO sur charges extournées de N-1). Le compte 4081 sera soldé par le mandat d'extourne.

Sélectionner 4081 FOUR.FACT.NON PARVENUES				Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur	
SOLDE DU COMPTE				48 570.79	48 570.79	0.00	0.00	
Date	Ecriture	Ligne	Référence	Contrepartie	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde Créditeur
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	6	1	BILAN D'ENTREE	890	0.00	48 570.79	0.00	48 570.79
02/02/15	14	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	6068	863.11	0.00	0.00	47 707.68
02/02/15	15	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 368	6068	1 010.00	0.00	0.00	46 697.68
02/02/15	16	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 369	615	210.00	0.00	0.00	46 487.68
02/02/15	17	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 370	626	952.00	0.00	0.00	45 535.68
02/02/15	18	2	Extourne-Bord. 40 Mdt. 371	6111	45 000.00	0.00	0.00	535.68
02/02/15	20	2	Extourne-Bord. 41 Mdt. 373	6068	535.68	0.00	0.00	0.00
			SOLDE		48 570.79	48 570.79	0.00	0.00

Lors du mandat définitif, le comptable portera une attention particulière à modifier le compte de paiement afin de ne pas générer de paiement.

**Ecritures en Attente**

Mandats | Reversements | Recettes | Réductions de recette | Réimputations | Mandats d'extourne | Recettes d'extourne

Sélectionner: Tous  
Trier par: N° d'ordre

Bordereau	Mandat	Montant	Origine	Service	Cpt.nature	Cpt.liaison	Fournisseur	Cpt.paiement	Tiers	Etat
1	1	950.00	MD	AP	6068	4012	ROBOPOLIS	5159	N	Confirmée
1	2	205.95	MD	ALO	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	5159	N	Confirmée
1	3	926.00	MD	ALO	626	4012	LA POSTE	47213	N	Confirmée
1	4	45 000.00	MD	SRH	6111	4012	ALIUM SARL	5159	N	Confirmée
1	5	15 000.00	MD	OPC	21542	4012	UGAP AGENT COMPTABLE PARIS	5159	N	Confirmée
2	6	1 296.58	MD	ALO	626	4012	ORANGE FRANCE	5159	N	Confirmée
3	7	26.00	MD	ALO	626	4012	LA POSTE	47213	N	Confirmée
4	8	4.00	MD	ALO	615	4012	GLASSOLUTIONS SUD OUEST	5159	N	Confirmée

**Modification d'une écriture de mandat définitif**

Service: ALO Administration et logistique  
Compte par nature: 626 - FRAIS POSTAUX ET TELECOM  
Compte de liaison: 4012 - FOURNISSEURS BIENS PRESTATIONS  
Montant: 926.00 dont 0.00 Hors crédit d'extourne  
Référence: F/12574 pré 2015  
Fournisseur: LA POSTE  
N° compte: FR92 2004 1010 0179 2122 5w/02 274  
Domiciliation: PSSTFRPPBOR  
Compte de paiement: 47213 - DAO sur charges extournées n-1  
Bordereau: 1  
Mandat: 3  
Liquidation: 5

Ajout d'une nouvelle écriture

Opération Courante     Bilan d'entrée

Débits				Crédits			
N°	Compte	Montant	Référence	N°	Compte	Montant	Référence
1	47213	923.00	Prél La Poste	2	5151	923.00	Prél La Poste
Total 923.00				Total 923.00			

Constatation du prélèvement en 2015

Brouillard des fiches de compte

Valeurs générales | Valeurs inactives

Sélectionner 47213 DAD sur charges extournées n-1

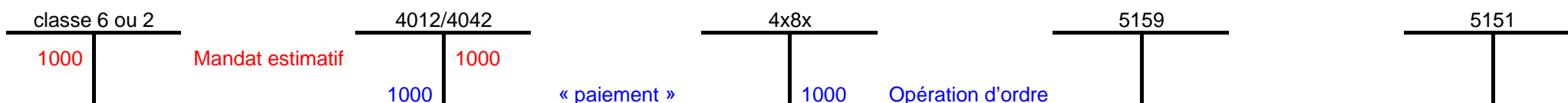
SOLDE DU COMPTE					Total débit	Total crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
					952.00	952.00	0.00	0.00
			REPORT		0.00	0.00	0.00	0.00
02/02/15	9	1	Bord. 1 Mdt. 3	4012	0.00	926.00	0.00	926.00
02/02/15	12	1	Bord. 3 Mdt. 7	4012	0.00	26.00	0.00	952.00
02/02/15	26	2	Prél la Poste fact non parv 14	5151	952.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE					952.00	952.00	0.00	0.00



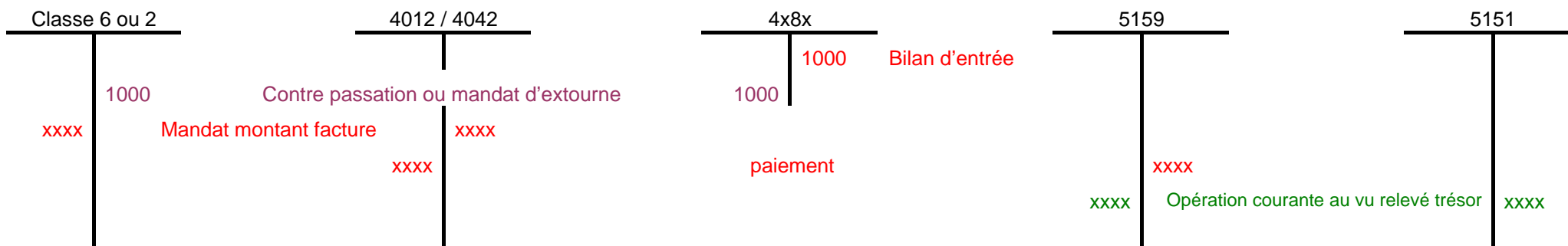
## 6. Schéma des écritures comptables

### a. L'extourne

#### Charges à payer année N-1

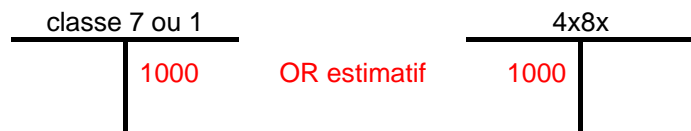


#### Méthode l'extourne année N

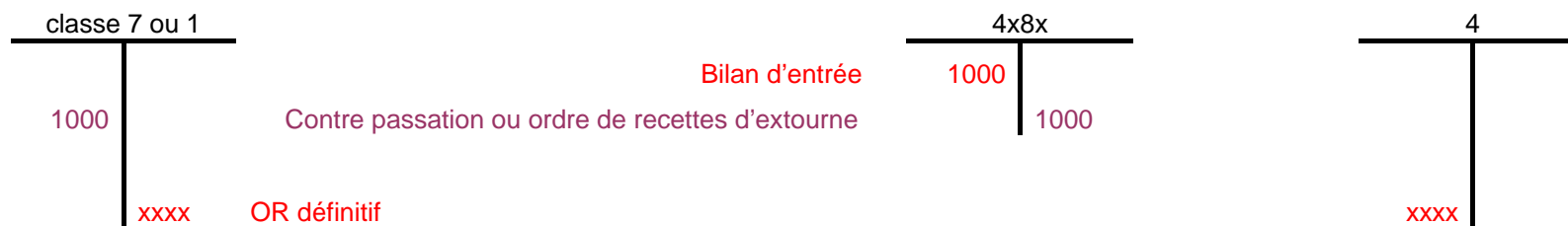


Nota : si le montant de la facture est supérieur au mandat estimatif de l'année N-1 –exercice antérieur-, le complément sera impacté sur le budget de l'année en cours N  
 si le montant de la facture est inférieur au mandat estimatif de l'année N-1 –exercice antérieur-, la différence au crédit du compte de classe 6 s'analysera en fin d'année comme un ordre de reversement

## Produits à recevoir année N-1



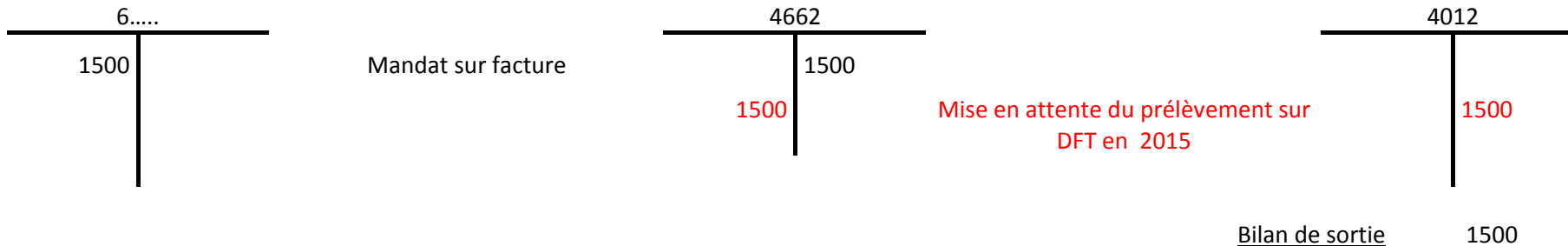
## Méthode l'extourne année N



**b. Le traitement préconisé des prélèvements automatiques réalisés sur N mais dont la charge se rattache à N-1**

**✚ Avant basculement : paiement sur la base de la facture reçue**

**Avant basculement - Traitement en exercice 2014 :**

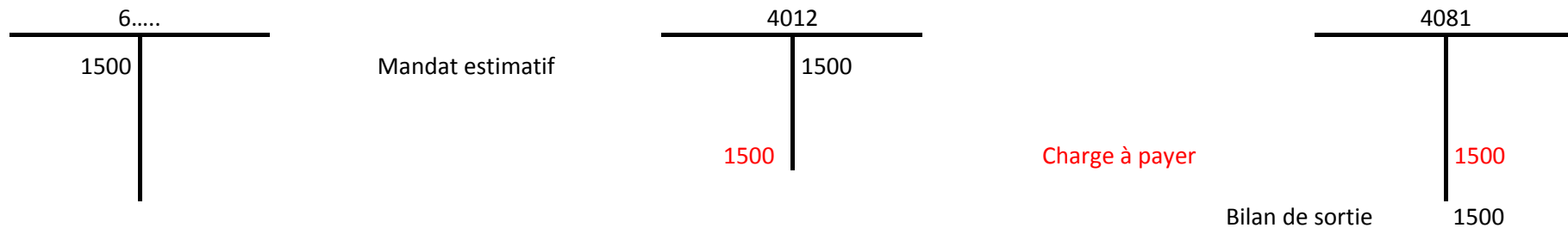


**Régularisation en exercice 2015 :**

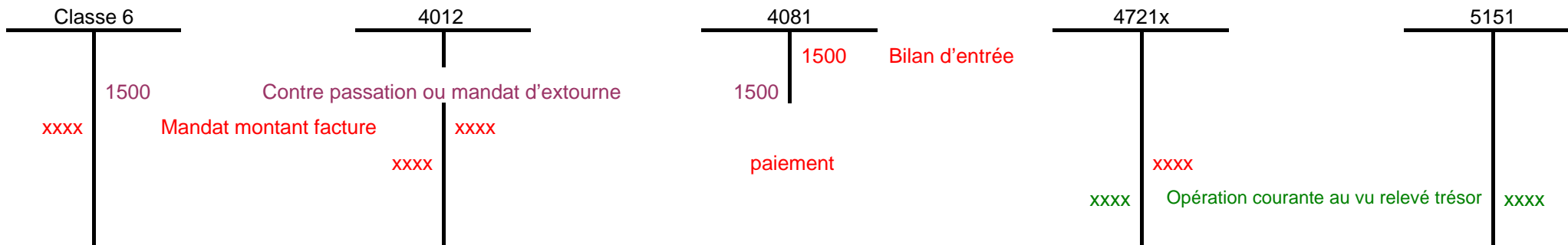


➦ Après basculement : facture non reçue au 31/12 ⇒ facture évaluée et extournée (idem - schéma d'écritures page 25)

Traitement en N-1 (2014):



Régularisation en N (2015) :



## 7. Comptes liés à l'extourne

### Comptes de charges (CAP) à payer M9.6 – 2014 (créditeur ou nul)

- 4081 - Fournisseurs - Factures non parvenues
- 4084 - Fournisseurs d'immobilisations - Factures non parvenues
- 4282 - Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer
- 4286 - Personnel - Autres charges à payer
- 4382 - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer
- 4386 - Organismes sociaux - Autres charges à payer
- 4482 - Etat et autres collectivités publiques - Charges fiscales sur congés à payer
- 4486 - Etat et autres collectivités publiques - Autres charges à payer
- 4686 - Charges à payer

### Comptes de produits (PAR) à recevoir M9.6 – 2014 (débiteur ou nul)

- 418 - Clients – ordres de recettes à établir
- 4287 - Personnel - Produits à recevoir
- 4387 - Organismes sociaux - Produits à recevoir
- 4487 - Etat et autres collectivités publiques- Produits à recevoir
- 4687 – Autres produits à recevoir (débiteur ou nul)

## 8. Concordances entre les comptes de classes 6 et 2, 7 et 1 avec les comptes de CAP et PAR

<p><b>60 - Achats et variation de stocks</b></p> <p>6011 - Achats de denrées</p> <p>6013 - Achats de matières d'œuvre</p> <p>6021 - Matières consommables</p> <p>6022 - Fournitures consommables</p> <p>6028 - Achats d'autres approvisionnements stockés</p> <p>6061 - Fournitures non stockables (eau et énergie)</p> <p>6062 - Manuels scolaires</p> <p>6063 - Fournitures et petit matériel d'entretien</p> <p>6064 - Fournitures administratives</p> <p>6065 - Linge, vêtements de travail et produits de nettoyage</p> <p>6066 - Infirmerie et produits pharmaceutiques</p> <p>6067 - Fournitures et matériels d'enseignement (non immobilisables)</p> <p>6068 - Autres fournitures (matériels, mobiliers et outillages non immobilisables...)</p>	<p>4081 - Fournisseurs - Factures non parvenues</p>
<p><b>61 - Services extérieurs</b></p> <p>6111 - Restauration Hébergement</p> <p>6112 - Divers prestations d'entretien</p> <p>6113 - Voyages</p> <p>6118 - Autres activités sous-traitées</p> <p>612 - Redevances de crédit-bail</p> <p>613 - Locations</p> <p>614 - Charges locatives et de copropriété</p> <p>615 - Entretien et réparation</p> <p>616 - Primes d'assurance</p> <p>617 - Études et recherches</p> <p>6181 - Documentation générale et administrative</p> <p>6186 - Bibliothèque des élèves</p>	<p>4081 - Fournisseurs - Factures non parvenues</p>
<p><b>62 - Autres services extérieurs</b></p> <p>621 - Personnels extérieurs à l'établissement</p> <p>622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</p> <p>623 - Publicité, publications, relations publiques</p> <p>6245 - Transports pour voyages d'études, visites et sorties pédagogiques</p> <p>6248 - Transports divers</p> <p>6251 - Voyages et déplacements du personnel</p> <p>6252 - Déplacements d'élèves (hors transport collectif)</p>	<p>4081 - Fournisseurs - Factures non parvenues</p>

6254 - Frais d'inscription aux colloques	
6257 - Réceptions	
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	
627 - Services bancaires	
6281 - Blanchissage	
6282 - Formation des personnels	
6284 - Sorties pédagogiques (hors transport)	
6285 - Hébergements	
6286 - Concours divers (cotisations,...)	
6288 - Autres charges externes diverses	
<b>63 - Impôts, taxes et versements assimilés</b>	
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	4482 - Etat et autres collectivités publiques - Charges fiscales sur congés à payer
632 - Charges fiscales sur congés payés	
6331 - Versement de transport	
6332 - Cotisation FNAL	
6333 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	4486 - Etat et autres collectivités publiques - Autres charges à payer
6338 - Autres impôts sur rémunérations	
635 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	
<b>64 - Charges de personnel</b>	
641 - Rémunération personnels non enseignants	
642 - Rémunération personnels enseignants	
6443 - Rémunération du médecin de l'établissement	
6444 - Indemnités de direction et de gestion (formation continue)	4282 - Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer
6445 - Rémunérations des contrats aidés	4286 - Personnel - Autres charges à payer
6446 - Allocations pour perte d'emploi	4382 - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer
6447 - Rémunérations des assistants d'éducation	
6448 - Autres rémunérations	
6451 - Cotisations à l'URSSAF	
6452 - Cotisations aux mutuelles	
6453 - Cotisations aux caisses de retraite et pensions civiles	4382 - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer
6454 - Cotisations aux assurances chômage	
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	
6511 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques et procédés	
6516 - Droits d'auteur et de reproduction	
6561 - Transfert aux EPLE	
6562 - Transfert à la collectivité territoriale de rattachement	
6563 - Transfert aux services de l'Etat	
6564 - Transfert aux associations	

6565 - Transferts aux autres personnes publiques	4686 - Charges à payer
6568 - Divers autres transferts	
6571 - Bourses nationales d'études, bourses d'équipement et primes à la qualification des élèves	4686 - Charges à payer
6572 - Dotation d'équipement des élèves	
6573 - Autres bourses dont remise de principe	
6576 - Aide sociale en faveur des élèves	
6578 - Autres charges spécifiques	
6586 - Contributions du service de la formation continue	4686 - Charges à payer
6587 - Contributions entre budget principal et budget annexe	
6588 - Contributions entre services de l'établissement	

**CAP immobilisations**

205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4084 - Fournisseurs d'immobilisations - Factures non parvenues
211 - Terrains	
212 - Agencements - Aménagements de terrains	
213 - Constructions	
214 - Constructions sur sol d'autrui	
215 - Installations techniques, matériels et outillages	
216 - Collections	
217 – Biens historiques et culturels	
2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des constructions dont l'établissement n'est pas propriétaire ou affectataire)	
2182 - Matériel de transport	
2183 - Matériel de bureau et informatique	
2184 - Mobilier	



## PAR fonctionnement

70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises		
418 - Clients – ordres de recettes à établir		701 - Ventes d'objets confectionnés 703 - Ventes de produits résiduels 7062 - Produits de la restauration scolaire et de l'hébergement 7066 - Produits issus des actions de formations 7067 - Contribution des participants 7068 - Autres prestations de service 7083 - Locations diverses 7084 - Mise à disposition de personnels facturée 7087 - Participation d'autres organismes aux frais généraux 7088 - Autres produits d'activités annexes
74 - Subventions d'exploitation		
4487 - Etat et autres collectivités publiques- produits à recevoir en 2014  44877 - Produits à recevoir au titre des subventions de fonctionnement à compter de 2015		7411 - Subventions ministère de l'éducation nationale 7415 - Subventions d'autres ministères 7442 - Subventions de la région 7444 - Subventions des communes et groupements de collectivités 7445 - Subventions de l'ASP 7446 - Subventions de l'Union européenne 7447 - Subventions des autres organismes internationaux 7448 - Autres subventions de collectivités publiques 7461 - Action de mécénat 7466 - Dons et legs (caisse de solidarité) 7468 - Autres dons et legs 7481 - Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage 7482 - Contributions hors convention des entreprises et organismes professionnels 7483 - Reversements par des organismes collecteurs de taxes diverses 7484 - Participation des associations au titre du fonds social pour les cantines 7488 - Autres subventions d'exploitation
75 - Autres produits de gestion courante		
4687 – Autres produits à recevoir		751 - Redevances pour brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires 756 - Transferts d'établissements ou de collectivités publics 7583 - Produits de gestion courante provenant de l'annulation de mandats des exercices antérieurs

4687 – Autres produits à recevoir	<p>7586 - Contributions du service de la formation continue</p> <p>7587 - Contributions entre budget principal et budget annexe</p> <p>7588 - Contributions entre services de l'établissement</p>
-----------------------------------	---

**PAR immobilisations**

<p>4487 - Etat et autres collectivités publiques- produits à recevoir en 2014</p> <p>44871 - subventions d'investissement à recevoir à compter de 2015</p>	<p>1021 - Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements - État</p> <p>1022 - Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements - Région</p> <p>1023 - Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements - Département</p> <p>1024 - Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements - Autres Organismes</p> <p>1027 - Contrepartie et financement des actifs affectés aux établissements</p> <p>1031 - Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété aux établissements - État</p> <p>1032 - Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété aux établissements - Région</p> <p>1033 - Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété aux établissements - Département</p> <p>1034 - Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété aux établissements - Autres organismes</p> <p>1035 - Dons et legs en capital</p> <p>1311 - Etat</p> <p>1312 - Région</p> <p>1313 - Département</p> <p>1314 - Commune et groupement de communes</p> <p>1315 - Autres collectivités et établissements publics</p> <p>1316 - Organismes internationaux</p> <p>13181 - Taxe d'apprentissage</p> <p>13182 - Participation des établissements à l'équipement du GRETA</p> <p>13183 - Versements des organismes collecteurs de taxes diverses</p> <p>13185 - Fonds commun des services d'hébergement</p> <p>13186 - Participations reçues pour équipement du groupement de services</p> <p>13188 - Autres participations et subventions d'équipement</p> <p>138 - Autres subventions d'investissement reçues</p>
--	---

## 9. Glossaire

### Dépenses :

**Mandats prévisionnels.** Ils sont saisis dans l'exercice où le service fait a été constaté (mise en service pour les biens immobilisés). L'absence de facture empêche de procéder à la liquidation de la dépense. Ils sont transférés en comptabilité générale afin de générer des mandats d'extourne et des crédits d'extourne.

**Mandats d'extourne.** Cette opération ne génère pas de mandat « papier ». Ils traduisent la contrepassation des écritures fait par GFC, génération d'un crédit pour les comptes de classe 6 et 2. Ils sont réceptionnés dans l'exercice suivant (N) en comptabilité budgétaire. Ils permettent de saisir les mandats définitifs.

**Crédits d'extourne.** Ils sont générés par les mandats d'extourne. Ils correspondent à des prévisions de crédits de l'exercice antérieur (N-1). Ils ne peuvent pas être utilisés pour des opérations de l'exercice en cours (N).

**Mandats définitifs.** Ils sont saisis en comptabilité budgétaire de l'exercice en cours (N) dès que l'EPLÉ a reçu les factures permettant de liquider normalement les opérations. Le montant égal ou inférieur au mandat prévisionnel consomme les crédits d'extourne, le montant hors mandat prévisionnel consomme les crédits de l'exercice en cours. Dans ce cas, une ouverture de crédits est alors nécessaire pour les opérations en capital.

### Recettes :

**Recettes prévisionnelles.** Les recettes nées au cours d'un exercice qui ne peuvent donner lieu à une liquidation définitive à la date de fin de cet exercice font l'objet d'un ordre de recette établi sur une base provisoire. Elles sont saisis dans l'exercice dans lequel « le service fait » a été constatée (mise en service pour les biens immobilisés). Elles sont transférées en comptabilité générale afin de générer des recettes d'extourne et des crédits d'extourne.

**Recettes d'extourne.** Cette opération ne génère pas d'ordre de recettes « papier ». Elles traduisent la contrepassation des écritures fait par GFC, génération d'un débit pour les comptes de classe 7 et 1. Elles sont réceptionnées dans l'exercice suivant en comptabilité budgétaire. Elles permettent de saisir les recettes définitives.

**Crédits d'extourne.** Ils sont générés par les recettes d'extourne. Ils correspondent à des prévisions de crédits de l'exercice antérieur (N-1). Ils ne peuvent pas servir aux recettes prévues dans l'exercice en cours (N).

**Recettes définitives.** Elles sont saisis en comptabilité budgétaire de l'exercice en cours (N) dès que l'EPLÉ a tous les éléments permettant de liquider normalement ces opérations. Le montant égal ou inférieur à la recette prévisionnelle consomme les recettes d'extourne, le montant hors recette prévisionnelle représente une plus value pour l'EPLÉ.